



Problème sur fiche de paie

Par Jeanclaude03

Bonjour,

Je travaille dans une résidence sénior, j'ai une question :

Mon employeur me demande de lui redonner mes fiches de paies originales sur les 5 derniers mois car il y a eu une "erreur" dont nous ne savons rien puisqu'il ne prend pas la peine de nous l'expliquer, est ce légale de redemander les fiches de paie originales? de plus je les ai donné à pole emploi pour mes Assedic,

Merci,
Cordialement,

Par Prana67

Bonjour,

S'il y a une erreur l'employeur peut très bien refaire une fiche de paie avec les rectifications. Il n'a pas besoin de votre fiche de paie dont il a de toute façon une copie.

S'il y a un trop perçu il peut bien sur vous demander de rembourser si vous avez quitté l'entreprise entre temps (vu que vous parlez de pole emploi)